



## AVIS SPÉCIAL

**AVIS SPÉCIAL VOUS EST DONNÉ** par la présente qu'une réunion spéciale du conseil est convoquée, conformément aux dispositions des articles 425, 954 et suivants du code municipal du Québec.

**Le LUNDI 16 décembre 2019, à 19 heures** et qu'il sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

### Ordre du jour

1.00 <b>Ouverture et constat de quorum</b>
2.00 <b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b>
3.00 <b>Présentation et adoption du budget 2020</b>
4.00 <b>Liste des dépenses incompressibles</b>
5.00 <b>Plan triennal d'immobilisations</b>
6.00 <b>Période de questions</b>
7.00 <b>Levée de l'assemblée</b>

Art. 153 C.M. : Dans une session spéciale, on ne peut traiter que les sujets et les affaires mentionnés dans l'avis de convocation, sauf du consentement unanime des membres du conseil, **s'ils sont tous présents.**

AVIS SPÉCIAL DONNÉ CE 25<sup>E</sup> JOUR DE NOVEMBRE 2019

Sara Line Laroche  
Directrice générale et secrétaire-trésorière